

contenu du message	
de	"SENECHAL Delphine PREF23" <delphine.senechal@creuse.gouv.fr>
à	"Liste Arrondissement AUBUSSON" <pref23-liste-arrondissement-aubusson@creuse.pref.gouv.fr> ; "Liste Arrondissement GUERET" <pref23-liste-arrondissement-gueret@creuse.pref.gouv.fr>
cc	"ROBERT Maryse PREF23" <maryse.robert@creuse.gouv.fr> ; "JEAN Colette PREF23" <colette.jean@creuse.gouv.fr>
date	05/08/15 11:03
objet	vigilance sécheresse et risque incendie

à l'attention de Mesdames et Messieurs les Maires,


en raison de la période de sécheresse qui se prolonge, Philippe CHOPIN, Préfet de la Creuse, vous invite à sensibiliser la population sur les risques d'incendie qui peuvent être générés par les activités telles que le brûlage à l'air libre ou les activités de bricolage (ex: emploi de meuleuses) et à l'inciter à la plus grande vigilance.

En outre, dans le cadre d'activités festives ou de loisirs, il est fortement déconseillé d'utiliser tout matériau ou engin susceptible d'être source d'incendie (lanternes thaï, feux de camp...). Il est également demandé de veiller au respect strict de la réglementation relative aux feux d'artifice.

Je vous remercie de votre implication,


Philippe CHOPIN


--



Delphine SENECHAL
Préfecture de la Creuse
Chef service Interministériel de Défense et de Protection Civiles
Tél. 05.55.51.58.20 Fax.05.55.51.58.29

Internet : www.creuse.gouv.fr
[Facebook](#) (Préfet de la Creuse)





n'imprimez ce message que si nécessaire